



Pour améliorer la longévité de vos menuiseries et fermetures...

Vous venez de faire poser des fenêtres, portes, volets fabriqués ou distribués par LMA, Nous vous remercions de nous avoir accordé votre confiance.

La durabilité d'une fenêtre est intimement liée aux conditions d'utilisation (bon usage) et d'entretien. L'entretien, qui se limite généralement à des opérations simples de nettoyage et de lubrification, est généralement réalisé par l'utilisateur alors que la maintenance est confiée à des professionnels.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils vous permettant de profiter au mieux de vos produits et ainsi d'en améliorer la longévité.

Produits en PVC

- Les films de protection doivent être enlevés après la pose ou avant réception du chantier.
- Le « gros nettoyage » doit être assuré par le professionnel qui dispose, pour cela de produits adaptés, toutefois s'il reste quelques tâches grisâtre ou traces de silicone elles seront enlevées à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'un dégraissant.
- Pour l'entretien courant (2 fois par an), il est préconisé de laver les menuiseries avec de l'eau tiède et légèrement savonneuse (type liquide vaisselle), puis rincer à l'eau claire et essuyer avec un chiffon doux.

Produits en Alu

- Certains profils reçoivent une protection adhésive, il est conseillé de l'enlever lorsque le chantier est achevé (maxi 3 mois après la pose).
- L'aluminium se nettoie à l'eau légèrement savonneuse, complété par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant.
- Périodicité : 3 fois par an.
- L'usage de produits très agressifs, tels que certains détergents, lessives ou produits acides, est proscrit.
- Il faut éviter d'entreprendre le nettoyage de surfaces chaudes ou ensoleillées, surtout pour les finitions laquées.
- Les solvants sont à proscrire sur les surfaces laquées.

Produits en Bois

- Toutes les fenêtres, portes ou volets reçoivent en usine un traitement IHF (insecticide, fongicide et hydrofuge).
- Les portes d'entrées reçoivent une seconde couche de finition.
- Afin que les garanties soient prises en compte, les fenêtres, portes et volets doivent recevoir 2 couches de lasure ou peinture après les pré-finitions d'usine et ceci dans un délai de 6 mois maximum après la pose.

Rails des coulissants

- Ils doivent être régulièrement nettoyés et dépoussiérés.
- Les chemins de roulement ne doivent pas être graissés ou huilés afin d'éviter le phénomène de patinage.

Vitrages

- Les étiquettes de vitrages, les traces de colle doivent être enlevées à la fin du chantier par le professionnel.
- Seuls les vitrages non-conformes aux règles professionnelles des fabricants et au CEKAL sont susceptibles d'être échangés gratuitement par l'entreprise.
- Toute non-conformité d'origine, fera l'objet d'une facturation (rayure extérieure causée durant le chantier, pigmentation du verre causé par un meulage à proximité, projection d'un gravier etc..)
- Les traces éventuelles de silicone seront enlevées à l'aide d'un dégraissant type solvant puis nettoyées avec du produit pour les vitres.

Entrées d'air

- Lorsque les fenêtres sont équipées d'entrées d'air, ces dernières doivent être nettoyées une fois par an.
- L'entretien consistera à effectuer un dépoussiérage et à veiller à ce que rien ne les obstrue.
- Le calfeutrement volontaire des grilles de ventilation est à proscrire car il empêche le renouvellement de l'air garant de la salubrité des locaux (condensation, odeurs).

Trous d'évacuation des eaux

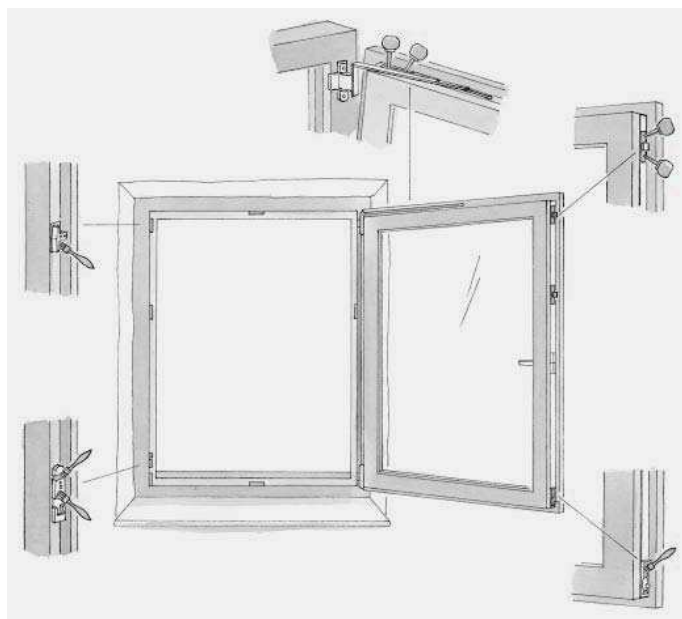
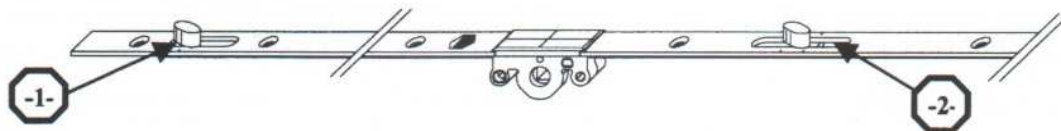
- Ils sont situés dans les traverses basses des dormants et ouvrants, ils doivent être constamment débouchés afin de permettre l'écoulement des eaux infiltrées.
- Un contrôle annuel est nécessaire.

Joints d'étanchéités

- Ils assurent l'étanchéité entre le dormant et l'ouvrant, ils doivent être nettoyés régulièrement (à faire en même temps que les vitres).
- Tout huilage ou graissage des joints est proscrit.

Quincailleries

- Les éléments de quincailleries sont garantis 2 ans.
- Pour obtenir un bon fonctionnement de vos portes et fenêtres, nous vous demandons d'entreprendre au minimum une fois par an les interventions suivantes :
 - Vaporiser sur les galets et gâches un lubrifiant silicone (atomiseur) (1)
 - Déposer dans les glissières mobiles quelques gouttes d'huile de lubrification (2).



Dans un environnement agressif (ex : air marin), graisser ou huiler les pièces métalliques de la quincaillerie avec une fréquence plus rapprochée.

Automatismes de Volets Roulants

- Les moteurs SOMFY sont garantis 5 ans.
- La mise en service de l'installation est assurée par le professionnel,
- Plus tard vous pourrez être amené à modifier les paramètres. Avant de commencer lisez bien la notice ci-dessous.
- En cas de difficultés vous pouvez vous faire aider en contactant l'assistance **SOMFY** au :

Tél. 0820 374 374

AUTOMATISMES RTS

1 Ajout ou suppression d'un émetteur RTS à l'aide d'un émetteur RTS

Emetteur RTS à garder

Arrière Centralis ou Arrière Telis

3s

Bref mouvement

Cette opération doit impérativement être réalisée dans les 2 minutes qui suivent le réveil des moteurs.

Emetteur RTS à ajouter ou à supprimer

Arrière Centralis ou Arrière Telis

<1s

Bref mouvement - OK

AUTOMATISMES RTS

Programmation d'un émetteur RTS (émetteur cassé ou perdu)

Moteur sous tension

1ère coupure 1s mini

Remise sous tension 8s

2ème coupure 1s mini

Moteur sous tension

Mouvement de 5 sec.

Arrière Centralis ou Arrière Telis

>5s

Bref mouvement-OK